



## Pétition contre toutes les fermetures de classes

De l'argent

pour

l'école !

Pas

pour

la guerre !

Le ministre de l'économie a annoncé en février une coupe budgétaire de 10 milliards d'euros de dépenses en 2024 alors que le budget militaire de la France ne fait qu'augmenter pour atteindre 43,9 milliards d'euros en 2023 et 69 milliards d'euros en 2030 pour un total de 413 milliards d'euros sur la période 2024-2030.

### **De l'argent pour nos écoles, pas pour la guerre !**

L'éducation nationale n'est malheureusement pas épargnée avec une coupe de 700 millions d'euros. Alors pour faire des économies, l'éducation nationale ne lésine pas à fermer des classes pour supprimer des postes.

### **A Saint-Martin-d'Hères, plusieurs écoles sont concernées par des fermetures de classes :**

- trois classes à l'école maternelle Jeanne Labourbe (transfert vers l'école maternelle Voltaire),
- quatre classes à l'école maternelle Gabriel Péri (fusion des écoles maternelle et élémentaire Gabriel Péri),
- une classe maternelle à l'école primaire Pauline Léon,
- une classe à l'école élémentaire Romain Rolland,
- une classe à l'école élémentaire Condorcet
- et une classe à l'école élémentaire Gabriel Péri.

Pourtant, rien ne justifie les fermetures de classes. Même pas la baisse tendancielle des effectifs, quand on sait l'avantage que cela peut représenter sur l'apprentissage pour l'enseignant et les élèves. Le transfert des classes vers une autre école engendre mécaniquement une hausse des effectifs de cette école et donc une dégradation des relations parents-écoles et du quotidien des familles.

Les fermetures de classes relèvent d'une stratégie politique nationale pure et simple pour faire des économies sur le dos de nos enfants.

## **Ne laissons pas faire ! Signez la pétition !**

**Première action : occupation de l'école Jeanne Labourbe  
Vendredi 5 avril 2024**

# Signez la pétition

**qui sera remise au DASEN (directeur académique) de l'Isère**

- ✓ ***Pour le maintien des classes et NON aux transferts vers d'autres écoles***
- ✓ ***Non aux fusions des écoles maternelles / élémentaires***
- ✓ ***Pour le maintien des postes d'enseignants***
- ✓ ***Pour le maintien des postes de directeurs des écoles maternelles concernées par le transfert vers d'autres écoles***
- ✓ ***Maintien des postes d'ATSEM***

<i>Nom Prénom</i>	<i>Adresse postale</i>	<i>Courriel</i>	<i>Signature</i>